

Les poètes valaisans

DANS LA CAMPAGNE SEDUNOISE

Tout là-bas, dans les champs où l'on brûle les fanes,
Où, dans les fichtelins de chanvre et de maïs,
L'on voit des fronts courbés et des dos arrondis,
Le soir ourlé de rose et d'or bleu diaphane
Atténué, édulcoré, insensiblement fond
La plaine démeublée aux lointaines collines.
Frileuses, secouant leurs blanches agnelles,
Descendent des brebis vers le fleuve et s'en vont
Boire le flot glacé que déchire la digue.
Le long des saules creux, tout meurtris de fatigue,
Un char creuse l'ornière étroite du chemin
Dans sa marche lourdaude éparpillant au loin
Les morbides odeurs de ses pailles flétries.
Et c'est tout un tableau que cette vision.
Un coin perdu de ma solitaire patrie,
Des jardins près du Rhône et Chamoline au fond.

Sion, ce 27 mars 1905.

C.

Bulletin du jour

Suspension des hostilités — Le nouveau ministre de la guerre russe — Le pape et la France — Le voyage de Guillaume II — La crise hongroise

Epuisées par le gigantesque duel autour de Moukden, les armées russes et japonaises ont depuis plusieurs jours ralenti leur activité. L'état-major japonais donne quelques renseignements intéressants sur les positions des avant-postes russes. On peut ainsi déterminer les limites probables de l'avance japonaise.

A l'est, les troupes de Liniévitch occupent encore Hang-Loung-Chan, dans la vallée du Tong-Ta-Ho, à mi-chemin entre Kirin et Moukden. Le long de la voie ferrée et sur les deux routes qui la suivent à l'est et à l'ouest, les têtes de colonne japonaises sont à 160 kilom. de Moukden et à une soixantaine au sud de Kou-Tchou-Ling, le principal point de concentration russe. A l'ouest, sur la frontière de Mongolie, des détachements de cavalerie russe surveillent le cours du Liao supérieur jusqu'à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Kou-Tchou-Ling.

Les Japonais se bornent pour le moment à garder le contact avec l'ennemi. Aucune opération importante ne se dessine; et l'intérêt se reporte maintenant sur la scène politique.

Le vainqueur commencé à goûter les ivresses de la victoire. On se dispute le plaisir d'avantageux, de lui procurer le moyen de poursuivre le cours de ses exploits. Les Allemands ont offert leur concours financier par l'organe du chancelier de Bulow lui-même, et ils ne dissimulent pas leur désappointement d'avoir été évincés. Mais les amis de la première heure veillent. Les Anglais et les Américains se défient d'un troisième larron. Ils ont fait au Japon les conditions belles. Ils se contentent d'un intérêt de 4 1/2%, au lieu de 6% qu'ils exigeaient pour les précédents emprunts. Et ils avancent d'un seul coup, 750 millions de francs — sur bonnes garanties.

Bien plus, l'Angleterre se préoccupe déjà du renouvellement du traité d'alliance signé le 30 janvier 1902. Ce traité est valable 5 ans. Le moment ne semblerait donc pas encore venu pour l'Angleterre de parler de son renouvellement; mais il faut se prémunir contre les concurrences... c'est pour cette raison que la presse anglaise s'est mise en campagne proposant non seulement la prolongation mais l'extension du traité. L'alliance actuelle est purement défensive. Les journaux de Londres préconisent une alliance générale offensive et défensive; voilà qui est très flatteur pour le Japon.

On annonce officiellement que le général Soukoulinoff est nommé ministre de la guerre en Russie en remplacement du général Sakharoff.

Le nouveau ministre est un des officiers généraux les plus en vue, un de ceux que le tsar avait convoqués, il y a quelques semaines à St-Petersbourg pour examiner la situation créée par l'incident Grippenbergh. Son nom avait été prononcé comme celui d'un des successeurs probables de Kouroupatkine, et il devait se rendre en Mandchourie comme chef d'état-major du général Liniévitch.

Au consistoire tenu dimanche à Rome, le pape a parlé de la séparation des Eglises et de l'Etat en France; voici comment il s'est exprimé à ce sujet:

« Nous nous plaignons moins du projet de résilier le pacte stipulé entre le pape et le gouvernement de France au début du siècle dernier, que du projet de séparation perpétuelle du pouvoir civil et de l'Eglise. Bien que nous ayons tâché d'éloigner un si grand malheur et que notre volonté soit de tenter encore le succès, les affaires sont conduites avec une telle ardeur qu'il est malheureusement à crain-

re, que sous peu, on doit assister à une catastrophe. »

Pie X n'a fait aucune allusion à la conduite que devra tenir le clergé après la séparation: « Je ne veux pas, avait-il dit au cardinal Gotti, prononcer une seule parole qui puisse laisser supposer que je regarde la séparation comme un fait déjà accompli. »

Guillaume II a été reçu en grande pompe à Lisbonne où après les présentations d'usage, un grand cortège a été organisé pour se rendre vers le palais du roi Carlos.

Le défilé en grand gala s'est fait au son de l'hymne allemand. Il était d'une grande splendeur. On y voyait des carrosses historiques; dans le dernier, avait pris place le roi Carlos, en uniforme de colonel de cavalerie allemande, avec la décoration de l'Aigle noir. L'empereur portait l'uniforme de colonel de cavalerie portugaise, avec les grands cordons de trois ordres militaires portugais.

Le cortège était précédé par de la cavalerie de la garde municipale, et suivi par le 4^e régiment de cavalerie, dont l'empereur portait l'uniforme.

La foule se pressait aux fenêtres et dans les rues, où toute la garnison et les marins formaient la haie, et acclamait l'empereur.

Le programme proposé pour la réception à Tanger est le suivant:

Après les visites en rade, l'empereur sera reçu à la douane par le corps diplomatique, une délégation marocaine et la colonie allemande. Guillaume II se rendra ensuite à la Kasbah, dans le palais, où le sultan a mis à sa disposition des appartements décorés avec le plus grand luxe; de là il visitera Marshan; une grande tente sera élevée par les autorités marocaines, qui lui offriront le thé; de grandes fantaisies et des jeux de poudre seront organisés en son honneur. L'empereur ira ensuite à la légation allemande, où il recevra les visites.

On semble déjà avoir oublié un événement qui n'est cependant pas sans intérêt: c'est la crise ministérielle hongroise.

Avec une ténacité digne de leur caractère, les politiciens hongrois luttent contre l'empereur d'Autriche depuis de longues semaines, et la solution de la crise n'a pour ainsi dire pas fait un pas en avant.

L'empereur-roi a consulté et convoqué tous les hommes marquants de Budapest; il a usé de tous les moyens possibles de conciliation.

Il se heurte à une résistance systématique. C'est surtout sur la réforme militaire que les hommes d'Etat hongrois insistent. Rassurés par le triomphe du parti de l'indépendance aux dernières élections, nombre d'amis du ministère défunt se sont ralliés à MM. Kossuth et Apponyi en sorte que la nouvelle majorité de la Chambre se fortifie tandis que la majorité d'hier se désagrège.

La crise est arrivée à un point si aigu que l'on parle même à Budapest d'une abdication possible du souverain découragé. Ajoutons que, cette hypothèse, si elle devait se réaliser, mettrait les Hongrois dans un embarras fort ennuyeux et que ces derniers regardent ainsi bien à deux fois avant de pousser la lutte jusqu'à cette grave conséquence.

CONFEDERATION

Chambres fédérales

Séance de lundi

Lundi, le CONSEIL NATIONAL reprend la discussion du projet de loi relatif aux indemnités de présence et de déplacement. M. Hochstrasser propose de renvoyer ce projet au Conseil fédéral et de l'inviter à en présenter un autre; il critique particulièrement le paiement d'une indemnité aux députés pour les jours de session où il n'y a pas de séance.

En réponse à cette proposition de renvoi, M. Comtesse fait observer que le Conseil fédéral ne s'est occupé de cette question que sur l'invitation formelle des Chambres; c'est donc à celles-ci qu'il appartient, en première ligne, de régler une affaire qui les concerne

directement. Un seul point urgent est à régler: depuis le rachat des chemins de fer, un certain nombre de députés jouissent de permis de circulation officiel et refusent de toucher l'indemnité de route qui leur revient durant la session; d'autres députés, dans le même cas ne touchent qu'une partie de cette indemnité.

M. Hochstrasser voudrait supprimer les permis. M. Dinkelmann défend le projet de la commission; il est partisan de l'abonnement général temporaire délivré aux députés pour chaque session; mais c'est M. Greulich, socialiste, qui formule la plus imprévue des solutions: il propose d'accorder gratuitement à chaque député et pour toute l'année un abonnement général de troisième classe. Il estime utile d'encourager les députés à voyager plus souvent à travers la Suisse pour voir ce qui s'y passe d'intéressant. De plus ce système serait beaucoup moins coûteux — selon M. Greulich — que celui du Conseil fédéral et on obtiendrait ainsi que des voitures de troisième classe se trouvent dans tous les trains directs.

M. Durrenmatt dit que M. Greulich voudrait étendre l'abus qu'a dénoncé M. Hochstrasser: « L'égalité devant la loi devrait nous interdire d'accorder un permis de circulation à qui n'a pas à voyager sur les chemins de fer pour y exercer une mission officielle. »

La proposition Greulich est trouvée assez pratique par M. Zoller; mais ce dernier ne voudrait cependant pas qu'il lui et ses collègues ne voyagent qu'en troisième classe; il propose l'abonnement de deuxième classe.

M. Ador, avec raison, trouve que ce débat prend un caractère un peu mesquin:

« On éprouve, dit-il, quelque malaise à voir discuter les indemnités modestes servies aux membres des Chambres fédérales; la jalousie n'est pas étrangère aux critiques adressées aux députés porteurs de permis. Notre parlement est travailleur et sa rémunération est modeste. Il n'est pas de notre dignité de nous appesantir sur cette question; il n'y a pas de raison de rien changer à l'état actuel des choses, et à ce point de vue j'accepte la motion Hochstrasser. Si l'entrée en matière est votée, je me rallierai à la proposition Zoller en l'ajoutant en ce sens que chaque député versera 25 francs par an comme équivalent des avantages que lui vaudra son permis quand il n'en fait pas usage en qualité officielle. »

Le système de l'abonnement général présente cependant — selon les appréciations de la commission — divers inconvénients, entre autres celui de ne pas pouvoir s'appliquer aux députés aux Etats, puisque ceux-ci sont indemnisés par les cantons.

Le CONSEIL NATIONAL vote l'entrée en matière du projet et aborde la discussion des articles. M. Hochstrasser propose la suppression de l'art 1^{er} bis prévoyant que l'indemnité de 20 fr. par jour est payée aussi pour les interruptions de session ne dépassant pas deux jours. Cette proposition est rejetée.

L'article 2 de la commission renferme la principale innovation, savoir la réduction à 15 centimes, de l'indemnité kilométrique et le droit des députés de la recevoir pour chaque session et pour chaque réunion. M. Ador insiste sur la proposition qu'il a déjà formulée, soit le remplacement de l'indemnité kilométrique par un abonnement général gratuit, à charge pour les députés de verser 25 fr. par an à la caisse fédérale.

M. Comtesse n'est pas partisan du système des permis qui est, dit-il, impopulaire en Italie, en France et ne le serait pas moins chez nous. Sa manière de voir est appuyée par M. Speiser; ce dernier trouve que pour qui voyage peu, l'abonnement général est d'une médiocre utilité; il ne représente pas l'équivalent des dépenses accessoires imposées aux députés.

M. Scherrer-Fülleman critique aussi l'amendement Ador; M. Hirter dit qu'il ne faut pas confondre un abonnement général avec un permis de circulation; le permis comprend aussi les lignes non nationalisées qui font partie de l'union ferroviaire.

Par une série de quatre votations successives le Conseil décide de rendre l'abonnement général facultatif, de le faire payer cent fr. et de donner à l'abonnement général à l'année la préférence sur le permis temporaire de circulation.

M. Greulich retire sa proposition relative à la troisième classe.

En votation définitive, la proposition de la commission l'emporte par 70 voix contre 43.

Le reste du projet est adopté conformément aux propositions de la commission; et la loi est acceptée en votation finale par 69 voix contre 9.

Le CONSEIL des ETATS continue la discussion de la loi sur le contrat d'assurance à l'art 41: communications à faire par l'assureur ou le preneur. La majorité de la commission propose le texte suivant:

« Les communications que le preneur ou l'ayant droit doit faire à l'assureur, à teneur de la loi ou du contrat, peuvent être faites valablement à tout agent de l'assureur, s'il n'a pas été désigné de place dans le contrat pour ces communications. La place désignée doit être publiée dans la Feuille officielle. »

La minorité de la commission propose de revenir au texte du Conseil fédéral, selon lequel il suffit que la place soit désignée en Suisse.

La proposition de la majorité est adoptée avec l'adjonction suivante de M. Brenner, conseiller fédéral:

« S'il n'a pas été désigné de place dans le contrat, les communications peuvent être fai-

tes directement à l'assureur ou à tout agent de l'assureur. »

Tous les articles sont adoptés jusqu'à 49: changement dans la personne de l'assuré. M. Hoffmann propose de revenir au texte du conseil fédéral. M. Brenner se prononce pour la commission qui laisse à chaque partie la possibilité de se délier du contrat lorsque l'objet de l'assurance a changé de propriétaire. Le texte de la commission est adopté.

Séance de mardi.

M. Heller, président de la commission, critique la manière de procéder du Conseil des Etats qui renvoie au conseil national le projet de loi relatif à la banque nationale sans avoir tranché la question du siège de la Banque centrale d'émission. Il propose néanmoins l'entrée en matière en déclarant que le Conseil ne reconnaît pas la portée d'un précédent à cette décision.

Au nom de la majorité de la commission, M. Heller propose également l'entrée en matière sur le projet du conseil fédéral. Il estime qu'il serait inutile de revenir à la banque d'Etat pure, comme le voudrait M. Scherrer-Fülleman, car la Suisse romande s'est prononcée à une majorité écrasante contre cette forme de la Banque.

M. Ador parle longuement de la question:

« C'est déjà en 1892 qu'une révision constitutionnelle a autorisé la Confédération à créer une banque centrale d'émission. Le conseil fédéral a aussitôt présenté aux Chambres un projet de loi instituant une banque d'Etat pure; voté par les Chambres, ce projet fut rejeté par le peuple. Un deuxième projet a échoué devant l'impossibilité de mettre les deux Conseils d'accord sur le siège futur de la Banque. Enfin, nous voici saisis d'un troisième projet, déjà accepté par le conseil d'Etat; espérons qu'il aboutira, car il est propre à mettre fin aux inconvénients reconnus dans la situation actuelle. »

En ce qui concerne la forme à donner à la future banque centrale, le respect des décisions populaires nous oblige à laisser de côté le système condamné de la banque d'Etat. Le crédit de l'établissement sera distinct de celui de la Confédération, qui n'aura pas le droit de posséder des actions. Les opérations de la Banque sont sagement limitées, tandis que l'émission n'a d'autres limites que les besoins du commerce à condition, bien entendu, d'être garantie conformément à la loi.

La Confédération doit exercer sur la banque une action prépondérante, de manière à assurer toujours le triomphe de l'intérêt public sur l'intérêt privé. Le système de la loi est mixte et représente une transaction entre deux principes opposés; ce qui est net, c'est l'indépendance du conseil fédéral, résultant du fait que la Confédération n'est pas engagée dans l'établissement.

Les actionnaires ont fort peu d'influence sur la marche de la banque, alimentée par leurs capitaux, et leur dividende est limité au maximum de 4 1/2%; dans la règle, il sera même de 4 1/10 seulement. En cas de liquidation, les actionnaires sont aussi réduits à la portion congrue. Ce sont là de très grosses concessions que font les partisans du système de la banque par sections; si les partisans du système opposé se montrent aussi conciliants, la Banque nationale pourra être fondée.

La question du siège de la banque n'a qu'une importance secondaire.

Un des caractères essentiels du projet de loi réside dans la participation des cantons aux bénéfices. Les fisco cantonaux doivent être indemnisés du préjudice causé par la suppression de l'impôt sur les billets de banque et de la liberté d'émission. A cet égard, comme à d'autres, le projet a un aspect très suisse et tient compte des besoins particuliers.

Au vote à l'appel nominal, le Conseil national décide par 117 voix contre 22 d'entrer en matière sur le projet de loi portant la création d'une Banque nationale suisse.

Le CONSEIL des ETATS adopte de projet définitif sur la responsabilité des chemins de fer et des postes selon le texte établi par la commission de rédaction.

Il reprend ensuite la discussion des articles du projet sur le contrat d'assurance de l'art. 50 à l'art. 78.

Chemins de fer

Le conseil fédéral a pris samedi une ordonnance fixant le maximum de vitesse des trains sur les principales lignes des chemins de fer suisses. L'ordonnance prévoit un maximum de vitesse de 90 km. à l'heure pour les trains de voyageurs avec frein continu et ne comptant pas plus de 40 essieux.

Pour les trains comptant de 40 à 50 essieux, la vitesse maxima est fixée à 80 km.; pour les trains de 50 à 60 essieux, elle est fixée à 65 kilomètres.

Les trains de voyageurs non pourvus de frein continu et comptant 60 essieux au maximum ne doivent pas dépasser la vitesse de 45 kilomètres à l'heure. Le même maximum est imposé aux trains de marchandises jusqu'à 120 essieux.

Ces chiffres sont ceux concernant les voies droites en palier. A la descente et dans les courbes, le maximum de 90 km. subit les réductions suivantes: pentes de 10 à 12,5/100 80 kilomètres; et graduellement, jusqu'à 45 km. pour les pentes de 27,5 à 30/100. Dans les courbes, la réduction de 85 km. pour un rayon de 500 à 450 m., à 50 km. pour un rayon de 200 à 180 m.

Pour les pentes dépassant le 30/100 et pour les courbes à rayon inférieur à 180 m., des mesures de précautions spéciales sont prescrites.

Cette ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} mai 1905. Pour en faciliter l'exécution et le contrôle, les machines seront pourvues d'appareils automatiques indiquant constamment au mécanicien la vitesse exacte du train et l'enregistreur au fur et à mesure. Le département des chemins de fer se réserve, du reste, la faculté d'autoriser des exceptions aux normes établies sur préavis motivé de la direction des C. F. F.

La mort d'un diplomate

Le comte Gontran de Lichterfelde, ministre plénipotentiaire de la Belgique en Suisse, est mort mardi après-midi à 3 heures, à l'Hôtel Bellevue, des suites d'une attaque d'apoplexie dont il avait été frappé dimanche soir. M. de Lichterfelde, qui avait succédé au comte de Lalaing, était ministre à Berne depuis le 24 octobre 1903. C'était un diplomate qui avait gagné rapidement les sympathies des milieux officiels.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

M. Théophile Allet est agréé comme substitut de l'officier de l'état-civil de l'arrondissement de Loèche.

Le Conseil d'Etat alloue les subventions ci-après:

du 5% pour l'établissement d'un chemin et du 15% pour des étables, conduites d'eau, nettoyage général dans l'alpage « Plan de l'eau » appartenant à la Bourgeoisie de Bovernier;

du 10% de la remise en culture des terrains recouverts par l'inondation de juillet 1902 rière Riddes, appartenant à divers propriétaires;

du 12% pour chemin et conduite d'eau dans l'alpage de Lodzo, rière Conthey, appartenant au dit consortage;

du 12% pour reconstruction du barrage d'un étang pour l'irrigation des Mayens de Trente-Pas, rière Conthey;

du 12% pour abri, conduites d'eau, nettoyage, murs, dans la montagne de Rawyl, appartenant au dit consortage;

du 10% pour fromageries et du 15 pour cent pour étables, assainissement, murs, nettoyage, étang, dans l'alpage de Gauthier, appartenant à la bourgeoisie de Nax;

du 12% pour cave à fromage, murs, nettoyage, conduite d'eau dans l'alpage de Mondralesse, rière Lens, appartenant au dit consortage;

du 15% pour cave à fromage et grenier, écurie de porcs, nettoyage, chemin, bassin en dalle, terrassements dans les alpages de Bouzeron et Lalle, appartenant à la bourgeoisie de Grône.

Le Conseil d'Etat décide de proposer au Grand Conseil que l'Etat prenne à sa charge le 10% des frais de cadastration des forêts publiques, le surplus des frais devant dans la règle être supporté par égale part entre la commune et le propriétaire de la forêt.

Militaire

Le major Feyler Fernand, de Romanel à Morges, actuellement commandant du IX^{me} bataillon, est promu au grade de lieutenant-colonel et nommé commandant du IV^{me} régiment d'infanterie.

Simplon

Entre la fête de la rencontre des galeries, à Brigue et à Iselle le 2 avril, et les grandes festivités qui auront lieu cet automne, à l'occasion de l'ouverture de la ligne du Simplon, se dérouleront à Domo d'Ossola, au mois d'août, des fêtes où la population du val d'Ossola célébrera le bonheur qu'elle éprouve d'être tirée de son isolement; le programme prévoit un cortège dont les participants porteront les anciens costumes nationaux de la contrée, le soir, de gigantesques feux de joie sur les montagnes.

Il est probable que des fêtes auront lieu aussi à Lausanne et à Milan.

Les participants aux fêtes de la rencontre des galeries se rendront au Simplon, le 2 avril, par des trains spéciaux partant de Lausanne à 8 heures du matin et de Domodossola à 8 heures et demie. De Brigue et d'Iselle, ils seront transportés dans le tunnel et arriveront à 11 heures 55 à la porte de fer qui le ferme. Celle-ci s'ouvrira — symbole du percement — à midi. La cérémonie de la bénédiction du tunnel par l'évêque de Sion aura lieu de 12 h. 1/2 à 12 h. 3/4.

Le soir à 7 h. 1/4, un banquet sera offert aux invités dans le bâtiment de la nouvelle gare, à Brigue.

Le train spécial ramenant les invités dans la direction de Lausanne partira de Brigue le lundi 3 avril, à 8 h. 30 du matin.

Terrible accident

Le 25 mars, jour de la fête, plusieurs jeunes gens faisaient une partie de tir à Zermatt.

L'un d'eux, un garçon de vingt ans, du nom de Franz Taugwalder, en maniant son fusil, reçut, en pleine poitrine, la décharge qui le traversa de part en part et ressortit par le dos! Le docteur Burcher, mandé de Brigue en toute hâte, put encore arriver la même nuit à Zermatt malgré l'état presque impraticable de la route. L'état du blessé est très grave et le docteur craint de ne pouvoir le sauver.

Acte de sauvagerie

Du Confédéré:

Dimanche soir, vers les onze heures, une cartouche de dynamite a été lancée dans l'écurie du vice-président de Fully, M. Luisier; l'explosion, heureusement, n'a pas fait les dommages auxquels on aurait pu s'attendre; seules deux vaches ont été légèrement atteintes; quant aux dégâts matériels, ils sont insignifiants.

Le tribunal s'est rendu sur les lieux pour faire le constat de ce stupide acte de sauvagerie, dont on ne peut s'expliquer le mobile que par un désir de vengeance personnelle. Espérons que son auteur ne tardera pas à être découvert et recevra le sévère châtiment qu'il mérite.

Martigny-Châtelard

On annonce que la société du chemin de fer Martigny-Châtelard, a augmenté son capital qui est maintenant de 4 millions, au lieu de 3 millions.

Ce capital est divisé en huit cents actions de 500 fr. chacune.

Monthey-Champéry

L'assemblée bourgeoise de Val-d'Illiez a voté dimanche une prise d'actions de fr. 20 mille de la société du tram: Monthey-Champéry-Morgins.

Un nouveau pas vient ainsi d'être franchi vers le but final.

La construction de cette ligne, en assurant des communications faciles avec les stations de la plaine, augmentera, sans aucun doute, d'une façon considérable, le courant des touristes qui en toute saison, se dirigent sur le Val-d'Illiez, centre important comme cure d'air alpinisme et station balnéaire.

Nécrologie

Lundi, la population de Massongex a rendu les derniers devoirs à M. Varayoud, ancien président de la commune et officier d'état-civil depuis de nombreuses années.

M. Varayoud laisse le souvenir d'un intègre magistrat et d'un bon citoyen.

Soirée de tempérance

On nous prie de bien vouloir dire à nos lecteurs, que la soirée de tempérance de samedi, ainsi que la séance de Vex, n'ont pas été organisées par les soins de la société vaudoise de tempérance l'Espoir, ni par M. De Larue, mais bien par la «Croix-Bleue de Sion; que la «Croix-Bleue et l'Espoir» comptent une centaine de membres dont la cinquième partie seulement, est recrutée dans la colonie réformée de notre ville; et que ces sociétés ont uniquement pour but la lutte contre l'alcoolisme.

L'Agriculture à l'Ecole primaire

A propos d'un article paru dans le «Valais agricole» relatif à l'enseignement de l'agriculture, portant la signature de l'éminent professeur d'Ecône, M. F. de Gendre, permettez-moi quelques réflexions.

Et d'abord, constatons avec lui que le programme de l'école primaire est déjà passablement chargé. Beaucoup de matières y doivent être enseignées et pour toutes, on attend toujours plus de développement sans pour cela augmenter la durée des écoles primaires. A part cela, la diversité des forces correspondant à l'âge ou à l'intelligence des élèves sera toujours une pierre d'achoppement pour le progrès.

Il reste cependant une ressource, et c'est précisément celle indiquée par M. de Gendre qui consiste à se servir de l'agriculture pour tirer des exemples propres à faciliter aux élèves l'étude des autres matières scolaires. Peut-être suffira-t-elle pour inculquer à l'enfant une foule de notions qui l'initieront à la pratique raisonnée de l'agriculture. C'est bien le moins que l'on puisse désirer dans un pays agricole comme le Valais.

Il n'y a pas jusqu'à l'enseignement de la géographie, voire même de l'histoire qui ne se prête à être combiné avec l'enseignement agricole. L'étude de la géographie gagnerait à être étendue davantage en ce qui concerne les ressources de chaque pays plutôt qu'à consister le plus souvent en une simple nomenclature des cols, des montagnes qui provoquera le moment venu, l'admiration de quelque inspecteur, mais qui sera vite oubliée, les études achevées.

L'histoire, qui le plus souvent n'est qu'un tableau des champs de bataille serait plus complète, plus morale même, si elle renfermait en même temps le récit de tous les événements qui ont dicté la destinée d'un pays aussi bien que les combats, tel le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Il faudrait pour cela, me direz-vous, une réédition de nos manuels scolaires. C'est vrai et ce serait, selon moi, œuvre utile que de donner à notre enseignement une orientation plus pratique.

Enfin, la composition française aurait tout à gagner à être combinée avec l'enseignement agricole qui lui fournirait une grande série de sujets très intéressants à cause de leur utilité pratique. Je dis plus.

En examinant de près, le programme et le plan d'étude des écoles primaires, il est permis d'espérer qu'on pourrait en élaguer certaines parties et les remplacer avantageusement par l'enseignement de l'agriculture. Notre plan d'étude prévoit notamment quelque quatre heures par semaines pour l'écriture, autant pour la lecture.

Au bout de la première année d'école, les élèves d'intelligence moyenne, connaissent le mécanisme de la lecture, ils savent copier. Pourquoi s'attarder à consacrer un temps précieux à leur faire former de belles lettres? Mieux vaudrait, je parie un peu par expérience, exiger du soin pour l'écriture dans tous les exercices écrits. Pourquoi ne pas tirer parti de la connaissance plus ou moins parfaite qu'ils ont de la lecture pour la préparation de toutes les leçons? Tout le temps de la classe deviendrait ainsi un exercice d'écriture ou un exercice de lecture, sans compter que ce serait un délassement pour le maître.

C'en serait déjà assez, je crois, pour permettre de consacrer au moins une heure par semaine à l'enseignement systématique de l'agriculture. A défaut de cela, voici mon vœu pour finir. La question de la préparation d'un manuel de lecture pour les écoles primaires a fait l'objet de maintes conférences pédagogiques, où l'on a conclu à la nécessité d'y pourvoir au plus vite.

Il est même permis d'espérer que le Dt. de l'Instruction publique se préoccupe actuellement de donner suite à ce vœu. Eh bien, que ce livre contienne certaines notions sur l'agriculture générale et des renseignements particuliers les plus immédiatement nécessaires. Il sera impossible, comme le fait remarquer M. de Gendre de parcourir entièrement les programmes de l'agriculture qui sont très vastes, mais peut-être, nos futurs agriculteurs auront-ils appris le strict nécessaire en fait de théorie agricole, ce qui pourra leur être souvent très utile lorsqu'ils commenceront leur école professionnelle agricole avec leurs parents. Et ce serait beaucoup, car le quatre-vingt-dix-neuf sur cent, n'en apprendront point d'autre plus tard, n'étant donné qu'à une très faible partie de pouvoir profiter des excellents cours donnés à Ecône.

CONTES VALAISANS

L'avare du Brignon

(Reproduction interdite.)

Par delà la vallée toute endormie, sous les crêpes humides de la rosée, l'aube de cette longue journée de fin juillet éployait son aurole derrière les cimes teintées du levant. Alors, essoufflé d'avoir déjà couché son troisième andain, le bonhomme se redressa. Passant sous le vieux pommier, il caressa de la main les oreilles du petit porc occupé à chercher des fruits verts dans l'herbe foulée, puis il vint s'asseoir au sommet du pré et se mit en devoir de battre sa faux.

Aussitôt les coups martelés tombant sur la longue feuille de métal partirent soulever les coqs sur leurs perchoirs et jeter le premier éveil dans la nature engourdie. Le cri-cri sonnoient d'un grillon s'éleva, scandant par intermittences ce tic-tac sonore et régulier, puis, comme sous l'arrachement d'un voile, une brusque demi-clarté s'épanchait sur la campagne, tandis que, de la crête des sommets, les coulées d'or multiples se déroulaient sur les hautes pentes immaculées.

Tout à coup, le marteau s'étant arrêté net, le bonhomme avait pivoté sur le fond de son pantalon avec une vivacité qu'on ne lui connaissait pas, ni plus ni moins que si quelquel méchant fourmi rouge l'eût piqué.

— Hi! hi! hi!... Toujours le plus matinal de tous, l'oncle Nocent!... venait de pousser la voix alerte d'une femme dont seules la large coiffure et la lame de la faux émergeaient des ondulations des seigles du champ voisin.

— Fait bien!... fait bien!... répondit l'homme en lâchant un souffle de baudet!... Bonjour! Anne-Cécile!

— Bonjour Nocent!... Comment est-il qu'il se fait qu'on laisse pas tant soit peu peiner les neveux... à présent qu'on a de quoi être secouru?

— Mon Dieu, sont jeunes, ont pas toujours du soin de mettre à bien toute chose; y'a encore rien de pareil aux vieux qui ont accoutumé...

— Oh, vieux? Pas tout à fait, pas tout à fait; je gage que si l'oncle Nocent voulait bien, manquerait encore pas de grivoises qui... hi! hi! hi!

Toutefois, en dépit d'un désir évident de poursuivre ce dialogue, l'homme se sentait embarrassé. Il tenait pour un acte de légèreté suprême de gaspiller le moindre des instants à cette époque des gros travaux, surtout lorsque son interlocutrice, si désirable fût-elle, n'était guère à compter comme parti vis-à-vis d'un particulier aussi moyenné que lui-même. Aussi, s'était-il remis à taper sur sa faux, de l'importance convaincue d'un personnage dont les minutes valent des louis d'or.

Certes, ce n'est pas que Nocent n'eût jamais éprouvé la sensation de la paille indiscrette que l'amour s'ingénie, un jour ou l'autre, à introduire dans le tympan des plus indifférents! Mais toujours est-il que l'hésitation avait fini par conduire son célibat jusqu'à l'étape de la cinquantaine. Et tout cela, en dépit des beaux moyens dont il disposait: de quoi hiverner quatre vaches et quantité de moutons, engraisser un porc et garder en été une part de monture pour les gros travaux, deux jolies vignes à Champ-Cot de Fully... enfin, la fleur des beaux biens, quoi!

habitué à ajourner ses projets d'avenir. Cela lui était d'autant plus aisé que ses ardeurs allaient s'apaisant sous l'action combinée de l'âge et d'un labeur aussi entêté que machinal. Au reste, il s'absorbait en des préoccupations routinières où son instinct vague de la vie sociale trouvait son compte en l'idée de posséder, «d'en pouvoir beaucoup», comparativement à ceux du voisinage. Et ainsi, pareil à un organe sans fonction précise, le pauvre ressort de son élan juvénile s'était détendu par degrés.

Jaloux de tout ce qui lui appartenait, il ne consentait jamais à se laisser aider. Prétendant tout manœuvrer de ses mains, il entassait les récoltes ici, les denrées là, en semblant croire que ces matières variables se laisseraient thésauriser comme des pièces d'or et d'argent. Levé chaque jour avant l'aube, il donnait toute sa vie à son bétail et à ses champs, quitte à en négliger les produits une fois accumulés en ce qu'il jugeait être leurs lieu et place. Il renouait à tout soin de sa personne, mangeait ce qu'il avait de plus grossier et juste assez pour se soutenir, tandis que sa tenue et la propreté de la maison étaient les témoins d'un abandon qui ne faisait que croître avec le temps. Il aurait surtout fallu voir à quelles tribulations il se livrait lorsque le paiement des impôts le forçait à extraire un modeste louis du large ceinturon de basane qu'il se collait sur la peau, par-dessous la grosse toile ajourée qu'il appelait sa chemise!

Pourtant, si singuliers fussent-ils, il est peu d'être que n'effleure aucune ambition. Nocent avait trop renchéri d'instincts ruraux sur ses ascendants pour n'avoir point caressé le projet de posséder un jour la «reine» à la montagne de la Liappe, comme son père l'avait fait presque toute sa vie.

Car, on en parlait encore, du vieux Pancrot et de ses vaches-reines! Et dès le bas-âge, Nocent lui-même n'avait cessé de considérer cette ancienne vogue comme une prérogative dynastique spécialement dévolue aux Pancrot.

Eh oui!... lui aussi avait rêvé et rêvait encore de reconquérir la royauté du troupeau au bénéfice d'une de ses bêtes! Mais, dans les débuts, l'affreuse appréhension où le jetait toute idée de dépense lui avait suggéré qu'il lui était facile de se maintenir à niveau par ses propres élèves, en sorte, que faute de croisement avec des taureaux de sang nouveau, la race avait périéclité. Cependant, depuis l'année où la couronne royale était passée sur des cornes étrangères à son étable, Nocent n'avait cessé, malgré tout de se promettre une éclatante revanche qu'il eût certes, bien pris garde de rater, si une bonne fois, il avait pu se décider à la dépense nécessaire.

Aussi, que de jours, aux approches des foires, n'était-il pas allé découvrir au fond de sa cave, la secrète niche qui lui servait de coffre-fort, et combien de fois n'était-il pas remonté après s'être borné à suser et à recompter ses liasses de créances dont il avait une peur bleue de rien distraire.

(A suivre) Ls Courthion. En vente à la librairie Julien Genève fr. 3.50

Bibliographie

Vient de paraître à Genève «l'Album Souvenir du percement du Simplon» édité par la «Patrie Suisse.»

Ce joli album nous rappelle les faits les plus importants de cette gigantesque entreprise. Il nous donne les portraits de MM. Brandt, Sulzer-Zieger, Brandau, Locher, dont les noms sont désormais liés à l'histoire du Simplon. De nombreuses vues complètent l'Album Souvenir du Simplon: l'hospice du Simplon, Briquet et l'entrée nord, du tunnel, la ligne d'accès italienne entre Domo d'Ossola et Iselle, Naters, Iselle, les débuts de l'entreprise, les installations, etc.

L'album souvenir du percement du Simplon est en vente à la librairie Mussler à Sion au prix de fr. 1.50.

NOUVELLES DES CANTONS

Lucerne

UNE RECRUE QUI SE NOIE

Pendant les exercices de l'école de recrues de cavalerie, la recrue Maître de Bercher, qui était en patrouille, s'est noyée dans la Reuss, près de Bremgarten.

Obwald

ACCIDENT DE SKI

Pendant une excursion au Bressen (Obwald) que faisaient neuf membres du Ski-Club de Lucerne, un des skieurs s'est engagé sur une masse de neige en mouvement qui l'a entraîné dans l'abîme. Un autre de ses compagnons a réussi à se dégager à temps. La victime est un employé postal nommé Buri.

Vaud

ELECTROCUTE

Lundi soir, un charbonnier de Lucens, âgé d'une quarantaine d'années, employé de la compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, occupé à des installations électriques à Epèdes, a été foudroyé au transformateur au moment où il lançait le courant dans le réseau. Tous les efforts pour le rappeler à la vie ont été inutiles.

ETRANGER

A Moukden

On mande du quartier général de l'armée du général Oku, via Fusan, que l'armée japonaise près Moukden s'occupe

au déblaiement du champ de bataille. Elle a sorti d'énormes quantités d'approvisionnements et de matériaux, rétabli le pont du chemin de fer qui traverse le Hun-Ho, considérablement endommagé par les Russes au moment de leur retraite.

Les trains venant du sud arrivent maintenant jusque sur les rives du Hun-Ho. Dans quelques jours, lorsque le pont sera rétabli, ils pourront aller jusqu'à Moukden.

Le dégel se produisant rapidement, le mouvement des canons et transports est difficile.

Inquiétudes russes

On mande de St-Petersbourg au «Lokal Anzeiger»:

Les nouvelles parvenues du théâtre de la guerre augmentent l'inquiétude que l'on ressent pour les communications de l'aile ouest de l'armée russe.

Suivant des informations données par les habitants du pays, les Japonais auraient déjà de grands dépôts de provisions sur le chemin de Sin-Min-Ting à Tsi-Tsi-Kar, ainsi que dans la direction de Thai-Kar. Il y aurait même dans cette contrée 60,000 Kongousses, parmi lesquels un grand nombre de soldats chinois avec des officiers instructeurs japonais.

FRANCE

LE SIMPLON ET LA FRANCE

La question des lignes de raccordement des voies d'accès françaises au Simplon n'avance que très lentement vers sa solution.

La France a en exploitation à l'heure actuelle la ligne Paris Dijon Dôle Mouchard Pontarlier Vallorbe Lausanne; sur cette ligne, il y a — comme on sait — un projet de raccourcis de Frasné à Vallorbe, soit 17 kilomètres avec un tunnel de 6 kilomètres à creuser sous le Mont-Dore; deux autres raccourcis sont projetés: la Joux à Vallorbe et Mouchard, Frasné Vallorbe. La ligne de Pontarlier est destinée à assurer la communication avec le Simplon par Vallorbe et Lausanne ou par Berne et le Lœtschberg qu'on se propose de percer.

Il y a encore la ligne St-Amour-Bellegarde, allant rejoindre la ligne de chemin de fer du sud du lac de Genève.

Et enfin, la ligne de la Faucille, c'est-à-dire la ligne de Lons-le-Saunier à Genève par la Faucille qu'il faudra percer.

C'est en face de tous ces projets que le gouvernement français hésite; chacune de ces lignes présente ses avantages et ses difficultés. Le percement de la Faucille demandera le plus de dépenses; mais il a l'avantage d'offrir l'itinéraire le plus rapide et le plus commode, parce que les rampes en seraient moins fortes.

La ligne de Frasné-Vallorbe coûtera de 27 à 28 millions; celle de Mouchard-Vallorbe 45 à 65 millions; et celle de Lons-le-Saunier-la Faucille-Genève est évaluée à 115 millions.

Les éléments d'appréciation qui doivent guider le ministre des travaux publics dans le choix d'un de ces projets sont, ainsi qu'il l'a déclaré récemment, de plusieurs natures:

En premier lieu, la distance virtuelle évaluée d'après les calculs du profil et résultant de la différence entre la distance réelle et la vitesse possible sur chaque parcours. Cette vitesse dépend de la raideur des rampes et du rayon de courbes.

En deuxième lieu, le coût de l'établissement et de l'exploitation. Il doit être également tenu compte des conditions climatiques: ainsi il est arrivé l'hiver dernier, qu'en raison des perturbations occasionnées par la neige, le transport des voyageurs et des marchandises a dû être suspendu pendant quelques jours sur la ligne de Mouchard à Lausanne.

Un quatrième et très important élément vient s'ajouter à ceux qui précèdent; c'est la zone d'influence économique des divers projets sur le trafic des voyageurs et marchandises. Il s'agit de la largeur de cette zone dépendant non seulement les recettes futures de la ligne choisie, mais encore l'intensité des relations commerciales de la France et des pays qui emprunteront la voie choisie avec la Suisse et l'Italie.

Il est évident que le gouvernement français s'arrêtera à celui des projets qui est le plus favorable aux intérêts du pays. Le nouveau ministre des travaux publics, M. Gauthier, paraît s'intéresser de la question plus activement que ses prédécesseurs; il espère apporter prochainement une solution définitive, malgré les difficultés qui restent à trancher. Il déclare que jusqu'à présent, on a eu le grand tort de n'envisager que certaines faces du problème et non toutes ses faces.

Malgré toute la bonne volonté de M. Gauthier, nous devons attendre encore quelque temps avant de savoir lequel des projets en vue aura eu la priorité. Le ministre assure lui-même, que, quel que soit la solution adoptée, il ne croit pas que les travaux puissent être commencés avant deux ans.

LE DUC D'ORLEANS AU POLE NORD

Le duc d'Orléans prépare une expédition au Spitzberg et à la terre de François-Joseph; il a acheté, dans ce but, la «Belgica», navire de l'expédition belge de l'Océan antarctique.

Le commandant de Gerlache, qui avait dirigé cette expédition, vient d'accepter la direction de celle du duc d'Orléans. Il s'occupe déjà de son organisation et s'est rendu à cet effet en Norvège.

La «Belgica» partira d'Ostende, probablement à la fin d'août prochain, ayant à bord le duc d'Orléans.

ITALIE

LA GUERISON DE LA TUBERCULOSE Un professeur de Milan, M. Lévi, vient d'écrire au roi d'Italie qu'il a découvert un remède facile et sûr pour la guérison de la tuberculose. Ce serait un agent nouveau, à base d'iode.

DEPECHEs

Vers la paix

PARIS, 29. — Des dépêches reçues de Saint-Petersbourg par différents journaux semblent indiquer que les négociations en vue de la paix prennent une tournure pratique, grâce à l'intervention des Etats-Unis et de la France.

SOCIALISTES FRANÇAIS

Rouen, 29. — Le congrès socialiste français a décidé à l'unanimité l'union de tous les groupes socialistes en France.

LE NOUVEAU CABINET ITALIEN

Rome, 29. — La crise est terminée. Le nouveau cabinet s'est constitué. M. Fortis prend avec la présidence le portefeuille de l'intérieur, et M. Tittoni les affaires étrangères. La plupart des anciens ministres conservent leur portefeuille.

INCENDIE EN RUSSIE

Nijni-Novgorod, 29. — Un incendie a éclaté dans un entrepôt de grains et s'est propagé aux chalandes qui se trouvaient sur le fleuve; les vapeurs qui étaient dans le port ont même été menacés.

Les dommages sont évalués à une centaine de mille roubles.

EN FINLANDE

Helsingfors, 29. — Lundi matin, à 3 h., quatre hommes masqués ont envahi une maison et ont ligotté le propriétaire et les locataires.

Ils ont pris différents objets dans les chambres.

La police avait récemment arrêté dans cette maison des personnes suspectes de complicité dans le récent attentat contre le gouverneur de Viborg.

Insomnies

L'influence de l'estomac

Vous connaissez cet état d'agitation qui fait compter les heures entre minuit et l'aurore: l'insomnie, vous tient dans ses griffes et le sommeil lorsqu'il vient est une moquerie. Vos travaux du jour en souffrent. Vous allez de mal en pis et votre réserve de vitalité en est considérablement diminuée. Le dyspepsie, le mauvais estomac, les mauvaises digestions sont l'origine la plupart du temps de cet état si fâcheux. Remédiez-y de suite sans quoi les troubles les plus graves peuvent en résulter. Les pilules Pink sont de beaucoup le médicament le plus efficace pour cela.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguiste Genève 3.50 la boîte 19fr les 6boîtes

Nouvelles maritimes de l'agence ZWILCHENBART à Bâle

Le paquebot poste français «La Bretagne» parti le 18 mars du Havre, est arrivé le 26 mars de New-York.



Petite recette de cuisine à la végétalienne GRAS-DOUBLE en FRICASSEE de POULET Nettoyez avec beaucoup de soin et lavez à plusieurs eaux bouillantes, des morceaux de gras double bien épais, faites dégorger à l'eau fraîche et cuire ensuite six heures à l'eau, avec oignons coupés, ail, clous de girofle, sel et quelques cuillerées de farine.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

FABRIQUE DE **CHAUX & CIMENTS**
Canaux & tuyaux en grès et ciment, Briques argile cuite & ciment
Fabrique de carbonate pour eaux gazeuses, de laine de bois pour emballer les fruits et pour literie 150
Chaux et Ciments de France et Suisse. — Gyss. — Dalles et Briques en verre. — Produits réfractaires. — Carton bitumé. — Carrelages divers.
J. ROD, à Montreux et Villeneuve.



LS WERRO FILS
Fabrique d'Horlogerie
MONTILLER, près MORAY
Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés. Grandeur exacte du dessin ci-contre. Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans — En cas d'accident, rhabillage *gratuit* par la fabrique.
Fr. 8.50 en nickel ou acier noir.
" 9.50 " décoré, cadran couleur.
" 15.— en argent contrôlé et gravé.
Envois franco contre remboursement ou mandat Direct de la fabrique. 270
Bonne occasion pour Pâques.

FROMAGE DE GRUYERE ET DU JURA
LES MEILLEURS DES FROMAGES SUISSES
Nous expédions par pièces de 15 à 25 Kg, par colis postal de 5 à 10 Kg.
Maigre, 1 choix Fr. 0.55 et 0.60 le 1/2 Kg || Mi-gras, Fr. 0.65 et 0.70 le 1/2 Kg
Maigre, 2e choix " 0.40 et 0.45 le " Kg || Gras " 0.75 et 0.80 " " Kg
Pour petit ménage petite pièce de GRAS de 4 Kg à 1.70 le Kg
S'adresser à **MAILLARD, Chatillens-Oron VAUD.**

LESSIVE PHENIX
Le meilleur produit connu pour le blanchissage du linge, auquel il donne un **blancheur éclatant, sans en altérer les tissus, ce qui est prouvé par une expérience de plus de 20 ans.**
REDARD & C^{ie} Fabricants à MORGES

Solution de Biphosphate de chaux
des Frères MARISTES de **St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)**
préparé par M. L. ARSAC, pharm. de première classe, à MONTÉLIMAR (Drôme).
Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la phthisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. — Ses propriétés reconstruites en font un agent précieux pour combattre la scrofule, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc. et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la malignité des humeurs, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate. Prix 3 fr. le demi-litre; 5 fr. le litre. Economie de 50 pour cent sur les produits similaires en solution ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demandez la notice qui est expédiée franco.
Dépôt général pour la Suisse:
J. BOUSSER.
GENÈVE, 108, rue du Rhône 109, GELÈVE.
Vente au détail dans les pharmacies: Ch. Morand, à MARTIGNY-VILLE; V. Pitteloud F. Bichsel et Xavier Zimmermann, à SION; Louis Rey, à ST-MAURICE; M. Carraux, MONTHEY; Ch. Joris, à MARTIGNY-BÜRGI; J.-M. de Chastonay, Sierre et Zermatt.

En 2-8 jours
en gaites et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti-génerue suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et douleur d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.
S. FISCHER, méd.
à Grab Appenzell Rh.-E.) 76

Chute: cheveux
Madame C. Fischer à Zurich, rue du Théâtre 20, envoie franco et sous pli, contre so cent. en timbres, sa brochure traitant de la chute des cheveux.
à Grab Appenzell Rh.-E.) 76

M^{me} M. ROSE
SAGE-FEMME DIPLOMÉE
reçoit des pensionnaires. Confort. Soins consciencieux. Prix modérés. Discretion absolue. Demandez 19, RUE DE LAUSANNE, GENÈVE. A deux pas de la gare. Man spricht deutsch. Englisch spoken 240
Contre le rhumatisme lombaire (courbature)
J'ai écrit M. M. O., de Berlin, fait usage de votre emplâtre **Recco** que m'avait recommandé un ami. Si tous les remèdes agissent comme celui-là, il n'y aurait bientôt plus de malades. 94
Les emplâtres **Recco** se trouvent dans les pharmacies au prix de fr. 1. 2^{me} la pièce.

SOCIÉTÉ
DE
Usines de Grandchamp et de Roche à GRANDCHAMP

PRÈS VEYTAUX-CHILLON (VAUD) 253
FABRIQUES DE GYPS ET, CHAUX
CIMENT MIXTE (Rochite)
CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
A
GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN
3000 wagons de 10 tonnes
DIPLOME à L'EXPOSITION de ZURICH de 1893
MÉDAILLES DE VERMEIL à L'EXPOSITION D'YVERDON de 1894
Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS
DE CHAUX ET CIMENT POUR LES
Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulorenière et du Pont du Mont Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Chatelard, etc., etc.

Commerçants et Industriels!!
Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés?
Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires?

Insérez dans la
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:
10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
15 cent. pour la Suisse.
20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:
Imprimerie E. Gessler,
rue de la Dent Blanche.

HUMMEL & C^{ie}
Wädenswil & Zurich
Envois sont à adresser directement à Wädenswil. Prompte exécution
Emballage cartonné gratis. — Prix modérés.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION
à
L'IMPRIMERIE E. GESSLER SION
ADMINISTRATION
Journal et Feuille d'Avis du Valais

Impressions soignées en tous genres
Circulaires — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse
Lettres de mariage
Enveloppes — Têtes de lettres
Lettres de faire part
— Journaux — Brochures — Registres —
Actions — Obligations
— Cartes de fiançailles —
Cartes de vins — Etiquettes pour vins
— Catalogues — Prix-courants —
Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Chèques — Memorandums
Factures — Diplômes
— Menus —
etc., etc.

Travail prompt et soigné
Prix modérés
Prix modérés
Timbres en caoutchouc
TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

UN INTRUS
Mme de Grandisr est sur les dents. Elle a un fils à marier, un fils de 25 ans, intelligent et bien tourné, un fils riche, aimable, irrésistible, en un mot, un beau parti disponible.
Or, voici ce que M. de Beaupré, l'oncle à héritage, consulté en cette occurrence vient d'écrire:
Montiers sur Saulx le 25 juin 19..
Ma chère nièce,
«J'ai trouvé votre affaire ici même. Je rencontre, presque tous les soirs, chez mes amis Sorel, une vieille douairière qui élève avec un soin pieux, ses deux petits orphelins. Le cadet, un bambin de huit ans, est indiscipliné et turbulent en diable, passons, ce n'est pas de lui dont il s'agit.
L'aînée est une ravissante jeune fille, une petite perle rose. Elle vient de sortir du couvent, son apparition dans notre cercle m'est une révélation. Je l'étudie depuis quelques jours, et je puis vous affirmer qu'il n'est point de créature plus jolie, plus accomplie de toute manière. C'est un rêve à réaliser et le plus vite possible, car les prétendants du voisinage ne vont pas manquer de se présenter et il faut les devancer.
J'ai déjà commencé les travaux d'approche, venez vite, je crois que la place se rendra sans résistance et qu'elle fera fête à l'heureux vain-

queur. Vous descendrez chez moi avec Edouard, il y a longtemps que vous n'avez visité votre vieil oncle et il semblera tout naturel, qu'en passant sur ma route pour aller en Vendée, vous me fassiez cette gracieuseté.»
Cette lettre parut à Mme de Grandisr, comme une feuille prise au livre même du destin, et elle la considéra longtemps avec une curiosité respectueuse, la lut et la relut, et toujours avec un plaisir nouveau. Elle connaissait la compétence de Beaupré, l'excellence de ce juge scrutateur et mesuré qui n'avait jamais fait un pas de clerc, ni une démarche vaine. Elle savait qu'un bonheur singulier l'accompagnait dans toutes ses entreprises, en un mot qu'il avait l'Etoile.
Or, vous savez que l'étoile joue un rôle primordial dans la question de mariage.
Mme de Grandisr continuait à sonder la lettre subjective comme si elle eût été composée de hiéroglyphes égyptiens. Avez-vous remarqué combien les lettres heureuses renferment de charmes secrets et inépuisables? L'enveloppe, le papier, les lignes de l'écriture, sont imprégnés du subtil parfum de la pensée, ce sont les fils électriques qui mettent en communication les âmes lointaines. Sous l'empire de ce fluide étrange, certaines lettres insignifiantes en apparence, distillent la joie ou la douleur et racontent ce que l'auteur a voulu taire.
Mme de Grandisr répond maintenant à son oncle, et l'encre répand sur ses pages les flots débordants de sa reconnaissance. M. de

Beaupré en sera inondé, submergé.
Puis, elle médite: elle ne parlera pas à son fils de cette communication éblouissante, elle sait qu'Edouard a en horreur les petites parties matrimoniales. C'est un poète, il faut le prendre par le pittoresque, l'imprévu, le coup de foudre! Elle va tout simplement avancer son départ pour la campagne et proposer à son cher Edouard, une visite de famille; savante embuscade cachée sous les dehors d'une petite halte inoffensive.
A déjeuner, Mme de Grandisr pose ses jalons:
— La chaleur devient insupportable à Paris depuis quelques jours.
— Vous plaisantez, maman; le thermomètre marque douze degrés!
— Il bat la breloque, cher enfant, mon estomac est meilleur juge et je commence à en souffrir comme tous les ans à cette époque. J'ai grand besoin de l'air des champs.
— Nous partirons quand vous voudrez, soupire Edouard.
— Dès demain, si tu es prêt, une de nos fermes tombe en ruines, nos prés réclament quelques travaux d'irrigation immédiats et notre présence est indispensable.
— L'été suffira amplement...
— Tu crois, interrompit Mme de Grandisr avec une ardeur inusitée. Eh bien, arrêtons-nous quelques jours chez notre oncle de Beaupré; il y a si longtemps que nous lui avons promis une visite.

— Serait-il mourant? s'écrie Edouard avec une surprise comique.
— Voyons, ne plaisante pas ainsi, proteste-t-elle avec un attendrissement subit.
— Dame, depuis une dizaine d'années, je vous vois faire tous les ans des prodiges de diplomatie pour éviter cet arrêt à Montiers-sur-Saulx, et aujourd'hui, vous le recherchez. Il y a quelque anguille sous roche, je me méfie.
— Bien à tort, riposte Mme de Grandisr, avec une feinte indifférence, si cela t'ennuie, nous remettrons l'exécution de ce projet à plus tard.
— Oh! nullement, faites à votre gré, je vous prie.
Deux jours après, Mme de Grandisr et son fils débarquaient à Montiers et tombaient dans les bras de M. de Beaupré qui les recevait avec une chaleur invraisemblable.
Le terrain de manœuvre fut aussitôt préparé à l'insu d'Edouard, et le soir même, tout le clan fut convié à une petite soirée intime chez les Sorel, amis communs des d'Orsel et de Beaupré.
Il y eut force représentations accompagnées de compliments, de cajoleries miel et sucre, un étalage de tous les talents, un duo vocal, instrumental, etc.
Edouard, ignorant le traquenard, se montra d'excellente humeur, enjoué, charmant.
Mlle d'Orsel, ne prévoyant pas non plus le complot, brilla de toute la grâce et de toute

la fraîcheur de ses dix-huit ans.
Ils se plurent réciproquement et les parents conclurent immédiatement une union prochaine.
Mme de Grandisr instruisit son fils de la ruse dont il était l'objet; il ne se révolta pas, son cœur était touché, il adopta hardiment les projets machiavéliques de sa famille.
Les derniers pourparlers furent aussitôt entamés; un soir, vers cinq heures, le prétendant accompagné de sa mère et de son oncle, se présenta devant l'imposant portail de l'hôtel d'Orsel. Ce fut un jour mémorable, car depuis la mort du marquis, nul n'avait pénétré dans la vieille demeure Renaissance; la douairière en haïne du régime actuel, fermait impitoyablement sa porte à la société moderne, et vivait dans le passé au fond de son sanctuaire, encombré, disait-on, de merveilles artistiques, de souvenirs historiques, rares ou précieux.
Il avait plu toute la matinée, des nuages orangeux faisaient la nuit sur le soleil et enveloppaient d'ombre le vieil hôtel noirci par les siècles.
Dans le salon, de lourds rideaux en tapisserie étouffaient ce reste de jour. Les visiteurs, introduits avec majesté sous ces voûtes antiques et solennelles, prirent aussitôt leurs positions.
(A suivre au prochain numéro.)